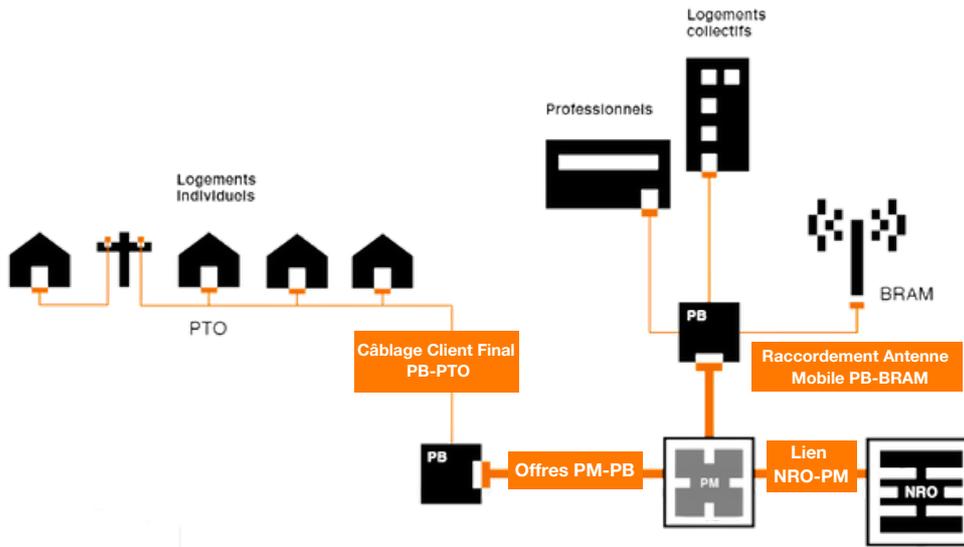


FTTH Passif

Raccorder les logements de vos clients finaux en fibre passive sur le réseau mutualisé du Réseau d'Initiative Publique.



Cette offre de FTTH Passif garantit à vos clients finaux l'accès à un réseau Très Haut Débit afin de développer leurs usages au quotidien.



Les composantes

Lien NRO-PM

Vous disposez d'un droit d'usage de 20 ans à partir de la date d'installation du Point de Mutualisation.

- Le petit plus**
⊕ 12 fibres par Lien NRO-PM avec un tarif adapté selon la longueur du lien et le nombre de fibres.
- Garantie de Temps de Rétablissement :**
🕒 10h du lundi au samedi de 8h à 18H
- Prérequis**
✔ Disposer d'un Accès Passif au Point de Mutualisation
Être hébergé au Noeud de Raccordement Optique

Câblages Client Final PB - PTO

Vous disposez d'un droit d'usage de 20 ans à partir de la date d'installation du Point de Mutualisation.

- 2 modes de raccordement sont possibles :**
⊛ - en mode STOC par vos soins
- directement par l'Opérateur d'Infrastructure
- Raccordable à la demande**
★ Le RIP peut identifier des logements comme étant Raccordable à la demande, afin de vous donner la possibilité de passer commande, sans tarification supplémentaire.

Offres PM - PB

Vous disposez d'un droit de jouissance sur la ligne FTTH installée par le RIP.

- Le petit plus**
⊕ La location de fibre entre le PM et le local du Client Final est sans engagement
- Garantie de Temps de Rétablissement :**
🕒 10h du lundi au samedi de 8h à 18H en option
- Prérequis**
✔ Disposer d'un Accès Passif au Point de Mutualisation sur lequel sera rattaché la Ligne FTTH

Raccordement Antenne Mobile PB -BRAM

Vous êtes propriétaire du câblage déployé en aval du BRAM jusqu'à son Antenne Mobile.

- Condition**
⊛ Un Boitier de Raccordement d'Antennes Mobiles est posé et raccordé à un Point de Branchement par l'Opérateur d'Immeuble sous condition de fibres surnuméraires disponibles.



Votre parcours client

1. Contractualisation



Les contrats à signer en prérequis

Accord Cadre, RGPD, Espace Opérateurs et e-services, Fourniture d'informations FttH



Une fois les prérequis signés, l'ensemble du catalogue d'offres du Réseau d'Initiative Publique (RIP) est accessible à la contractualisation.



Il est nécessaire de vous mettre en conformité avec les protocoles normalisés en vigueur du groupe Interop'fibre.

2. Accès à votre Espace Opérateurs RIP



Un espace client digital unique, sans frais, est mis à votre disposition.

Accédez à vos e-services pour effectuer toutes vos opérations et gérer ainsi votre activité en toute autonomie 7j/7 24/24. Retrouvez également les informations pratiques : vos contrats, vos actualités, vos factures, un espace documentaire...

3. Prise de Commande

Passez directement vos commandes dans votre Espace Opérateurs RIP.



Avant-vente

Accès
FTTH

TAO
outil de
préqualification



Avant Comande

e-RDV
Avant-Commande
outil de prise de rendezvous



Commande

EFC
outil d'échange
de fichier



Après-vente

e-SAV
Signalisation
outil de signalisation



Muter

e-Mutation
Fibre

4. Vie de la solution



Nous faisons évoluer notre offre en fonction du marché tant sur le débit proposé que sur les solutions techniques d'interconnexion.



L'offre FTTH Passif est actuellement disponible sur 18 Réseaux d'Initiative Publique opérés par Orange Concessions :

Alliance THD, Ariège THD, Auvergne THD, BFC Fibre, Caps THD, Charente-Maritime THD, Gers Numérique, Gironde THD, Grand Dax THD, Laval THD, Loire-Atlantique Numérique, Mayenne Fibre, Moselle Numérique, Poitou Numérique, THD Bretagne, Orne Métropole THD, Var THD et Vendée Numérique.

